

DG- 2020-057

Date : le 23 septembre 2020

**AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires***

**Objet de la demande : DÉNEIGEMENT, SABLAGE ET ENLÈVEMENT DU SABLE 2020-2023  
PAVILLON SACRÉ-CŒUR DE GRACEFIELD**

CONSIDÉRANT que le contrat de service de déneigement, sablage et enlèvement du sable du pavillon Sacré-Cœur de Gracefield se terminait le 30 avril 2020;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 22 septembre 2020 à 14h;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a reçu deux soumissions conformes :

NOM	MONTANT (EXCLUANT LES TAXES)
6488200 Canada Inc. (Les services d'entretien Crêtes et Remillard)	13 785,00\$
9001-0216 QC Inc. (Carrière Tremblay et Fils)	16 969,00\$

CONSIDÉRANT que la soumission de 6488200 Canada Inc. (Les services d'entretien Crêtes et Remillard) est la plus basse;

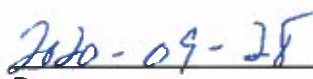
CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la soumission reçue la plus basse;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an (2020-2021), et renouvelable pour deux autres années (2021-2022 et 2022-2023);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif en appui à la direction générale,

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AUTORISE** l'adoption de l'octroi du contrat d'acquisition au soumissionnaire le plus bas qui est conforme, soit à 6488200 Canada Inc. (Les services d'entretien Crêtes et Remillard) au montant de treize mille sept-cent-quatre-vingt-cinq dollars (13 785,00\$) excluant les taxes, et autorise M. Charles Pétrin, directeur du Service des Ressources matérielles et technologiques à signer le contrat à cet effet.

  
Denis Rossignol, directeur général

  
Date